

M. Stéphane [REDACTED]
Mme Astrid [REDACTED]
[REDACTED], France
www.laplumeblanche.org

COUR PENALE
INTERNATIONALE
Oude Waalsdorperweg 10,
2597 AK Den Haag, Pays-Bas

[REDACTED] le 1 novembre 2018,

Lettre recommandée avec AR,

Madame la Procureure générale, Madame Fatou Bensouda,

Votre honneur,

Nous venons porter plainte contre l'État français en vos mains pour crime contre l'humanité, assassinat, viol, trafic d'organes, privations de liberté, enfermement forcé, d'enfants.

L'État français se désengage de ces faits graves, ces faits sont des atteintes aux accords signés par ce même État des accords de Rome et de Genève.

Nous vous demandons de diligenter l'ouverture d'une enquête pour ces crimes que l'État français cautionne ou radier l'État français des accords de Rome, État qui porte des atteintes aux droits de l'homme et aux droits humains.

Veillez trouver en pièces jointes les lettres et codes d'accès aux documents de preuves.

Nous venons vous interpellé pour que ces horreurs s'arrêtent immédiatement, que la famille, base de notre société, soit protégée et inaliénable, que l'enfant soit considéré comme un être humain à part entière, que l'enfant ai droit à la vie.

Veillez agréer, Madame la Procureure générale, Madame Fatou Bensouda, nos salutations distinguées.

Mr Stéphane [REDACTED]

Stéphane [REDACTED]

Mme Astrid [REDACTED]

Astrid [REDACTED]

Mr Eric [REDACTED]

Eric [REDACTED]

Mme Nadine [REDACTED]

Nadine [REDACTED]

Fait en cinq originaux